

RENCONTRE DU 7 FÉVRIER 2023

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 7 février 2023, à 19 h 30, à l'auditorium de l'école Chavigny située au 365, rue Chavigny à Trois-Rivières, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
Comité EHDAA	Maria Lira	
Académie les Estacades	Philippe Durand	
École alternative Freinet de Trois-Rivières	Patrick Hamel	
École Ami-Joie-et-des-Grès	Marie-France Blais	
École aux Deux-Étangs	Alexandra Dupont	
École Belle-Vallée	Ménaïk Bleau	
École Cardinal-Roy	Djoher Essabah Bakhouche	
École Chavigny	Marie-Lise Tolley-Bruneau	
École de l'Envolée	Shana Myriam Ravary	
École de musique Jacques-Héту		Julie Grenier
École de Pointe-du-Lac	Marie-Mélie Pépin	
École des Bâtisseurs	Daniel Dupont	
École du Bois-Joli	Stéphanie Bellemare	
École intégrée des Forges		Geneviève Allard
École Jacques-Buteux		Patrick Wanko
École Laviolette	Christian Coulombe	
École Marguerite-Bourgeois	Manon Ricard	
École Marie-Leneuf	Mélissa Larose	Maria Lira
École Mond'Ami	Julie Normandin	
École Notre-Dame-du-Rosaire	Audrey Allard	
École primaire de l'Académie-Sportive	Kathleen Dubé	
École primaire de Louiseville	Rubina Neruda Bhicajee	
EPEI – Secteur centre	Cindy Champagne	
EPEI – Secteur-Est	Valérie Lupien	
École Richelieu	Mélanie Picard	
École Sainte-Thérèse	Daniel Ricard	

Établissement	Représentant(e)s	Substituts
École Saint-François-d'Assise		Jessica Germain
École Saint-Pie-X	Fanny Zuniga	
École secondaire des Pionniers	Hanaa Ghaffar	
École secondaire l'Escale	Daniel Lamer	

ABSENCES

Établissement
École Curé-Chamberland
École de la Solidarité
École de la Source
École de Yamachiche-Saint-Léon
École des Champs-et-Marées
École Dollard
École du Versant-de-la-Batiscan
École le Tremplin
École les Terrasses
École Louis-de-France
École Madeleine-De Verchères
École Saint-Paul
École Saint-Philippe

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Cindy Champagne, présidente, souhaite la bienvenue à tous les représentants et les remercie de leur présence.

La présidente explique que nos deux prochaines rencontres seront à l'école Chavigny, car il y a eu des dégâts d'eau au centre administratif du Centre de services scolaire.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Calendrier scolaire 2024-2025 – Lancement de consultation
Madame Sophie Houle, directrice des Services éducatifs
5. Visite de Sylvain Martel, représentant du RCPAQ
6. Règlement de Régie interne – frais de kilométrage, covoiturage et de gardiennage
7. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022
8. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022
9. Mot de la présidente et correspondance
10. Parole aux représentants des écoles
11. Rapports :
 - 11.1 du trésorier
 - 11.2 d'un administrateur du CA du Centre de services scolaire
 - 11.3 d'un administrateur du CA du RCPAQ
 - 11.4 de la représentante du comité EHDAA
 - 11.5 de la responsable du contenu Web <https://www.facebook.com/cp.csduroy/>
 - 11.6 d'un représentant d'un des comités (transport, culturel, révision d'une décision)
 - 11.7 Comité calendrier
 - 11.8 Comité accueil et intégration
12. Affaires nouvelles :
 - 12.1
 - 12.2
 - 12.3
13. Levée de l'assemblée

CP-070223-01 IL EST PROPOSÉ PAR MARIE LISE TOLLEY-BRUNEAU ET APPUYÉ PAR DANIEL RICARD

Que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025 – LANCEMENT DE CONSULTATION

Madame Sophie Houle, directrice des Services éducatifs, lance la consultation 2024-2025.

Mme Houle explique que nous avons des balises à respecter, car c'est la loi qui prévaut. Elle présente la proposition de calendrier scolaire 2024-2025 :

- Nous revenons à 4 journées pédagogiques plus 2 journées de travail au mois d'août.
- Congés qui seront octroyés : congé de Noël et semaine de relâche.
- Indication de la date probable de fin d'année scolaire.
- 17 journées pédagogiques.

- 180 jours d'école.
- Il y aura à nouveau 3 étapes.

Durant la Covid, le ministère avait donné la directive que l'année était divisée en 2 étapes. Ce changement ne sera plus effectif, l'année sera divisée à nouveau en 3 étapes.

Certaines journées doivent être reprises, car nous devons respecter le nombre de jours d'école. Les journées T1, T2 et T3 nous ont été expliquées par madame Houle. Le comité de parents doit être consulté ainsi que le syndicat et l'ensemble des directions d'école.

Au mois de mars, Madame Houle reviendra nous voir pour compiler les résultats.

Questions des membres du comité de parents :

- *Madame Ménaïk Bleau demande si nous avons des journées pédagogiques par secteur.*

Non, car le syndicat ne le souhaite pas.

- *Est-ce que nous pouvons avoir une deuxième semaine de relâche à notre centre de services?*

C'est impossible pour le moment, car les dates sont trop serrées.

- *Daniel Dupont demande si une journée pédagogique le 23 juin serait envisageable? Déplacer une date prévue de pédago pour la placer le 23 juin.*

Ce serait possible si les trois acteurs se mettent d'accord.

Si nous avons 3 tempêtes, il y aura 179 jours de classe. Une des journées transformables est prévue pour des cas d'élection.

Madame Houle dit que suite aux recommandations, il faut aussi respecter les balises du ministère de l'Éducation et les conventions collectives des employés.

- *Madame Marie-Mélie Pépin demande s'il y a une autre balise en janvier, car nous avons une journée pédagogique suite aux deux semaines de congé.*

Mme Houle nous invite à lire le document sur les balises, partie Conventions collectives des enseignants, point 5 : ils ont droit à deux semaines de congé selon l'entente entre les parties. Cependant, la préparation des enseignants est nécessaire au retour du congé.

- *Mme Bleau demande qui sont les personnes qui se sont proposées pour faire partie du comité du transport.*

Madame Champagne va lui envoyer les noms.

5. VISITE DE SYLVAIN MARTEL, REPRÉSENTANT DU RCPAQ

Monsieur Sylvain Martel est conseiller stratégique et porte-parole du RCPAQ, s'implique depuis plus de 10 ans en tant que parent dans les comités de parents et conseils d'établissement.

Il vient présenter le RCPAQ pour les parents qui ne connaissent pas le regroupement encore.

M. Martel parle de ce qu'est l'implication parentale au sein des CE et des CA.

Notre implication en tant que parent est très importante dans le milieu de l'éducation en partenariat avec les équipes-écoles.

Retenir qu'il y a des places qui nous sont réservées, c'est important de les prendre.

CA, comité de parents et conseils d'établissement : ces trois entités sont la gouvernance d'un centre de services scolaire aux yeux du ministère de l'Éducation.

Pourquoi on s'implique : pour nos enfants. Normalement, on s'y intéresse suite à un événement survenu avec notre enfant. Ça commence par un sentiment égoïste, or, lorsque les parents sont aux différents paliers, ils représentent tous les enfants et pas juste leurs enfants.

Notre implication est toujours donnée de façon bénévole.

A quoi s'attendre :

- Apprentissages surprenants parfois lorsque le parent n'est pas habitué.
- Frustrations, car parfois ça ne bouge pas assez vite dans les ministères.
- Jeu politique pour pouvoir faire avancer nos dossiers.
- Découverte des rouages du système de l'éducation.
- Sentiment d'appartenance en complicité avec ton enfant.
- Conviction de contribuer réellement au bien-être des enfants.

Présentation du RCPAQ : le regroupement a vu le jour suite à la volonté des parents de faire les choses autrement et non comme avec la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).

Une désaffiliation de la FCPQ a été faite en mars 2020 suite à une longue réflexion de certains centres de services scolaires, quelques jours avant la fermeture causée par la pandémie.

Les rencontres se font en mode virtuelle depuis le début. Les membres du CA sont en constante communication. Présentement, nous sommes 7 centres de services scolaires membres du regroupement.

Pour et par les parents, nous allons vers nos comités de parents. Nous avons le bien-être et la réussite de nos enfants comme priorité.

Le RCPAQ à une présence médiatique : information, formations, promotion de l'implication parentale, accompagnement stratégique, collaboration partenariale avec les différents acteurs du milieu.

Depuis que les commissaires ont été abolis, le RCPAQ peut renseigner les parents si ceux-ci ont des questions.

Le RCPAQ est présent à la table de MEQ-PARTENAIRES, pour consultation de différents dossiers.

M. Martel présente la boîte à outils qui se trouve sur le site internet du RCPAQ. C'est le rond-point pour suivre les événements et les différentes activités auxquelles le RCPAQ participe. La formation obligatoire que les membres des CE doivent faire se trouve sur le site.

Il nous donne les coordonnées pour joindre le RCPAQ pour toute question.

6. RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE – FRAIS DE KILOMÉTRAGE, COVOITURAGE ET DE GARDIENNAGE

Madame Cindy Champagne explique qu'un comité a été mis en place sur le sujet et nous devons adopter un point ce soir pour qu'il soit tout de suite effectif dans notre Régie interne.

Proposition d'avoir les mêmes montants que le Centre de services scolaire. En ce qui concerne les frais de garde, il n'y en a pas dans la Politique de frais de séjour et de déplacement du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy.

Les parents sont consultés pour les frais de services de garde Il y a plusieurs avis sur le fait que certains parents ont des enfants à besoins particuliers et qu'ils puissent payer une gardienne spécialisée. Plusieurs parents appuient le fait d'augmenter le maximum admissible. Madame Ménaïk Bleau propose un maximum de 30 \$ pour les frais de garde, certains parents sont d'accord pour augmenter le maximum à 40 \$.

Certains montants peuvent être bonifiés s'il y a des besoins particuliers, ou pour tout autre motif jugé justifiable par le comité exécutif.

Le formulaire de demande de remboursement sera modifié en conséquence.

CP-070223-02

IL EST PROPOSÉ PAR MARIE-LISE TOLLEY BRUNEAU ET APPUYÉ PAR MARIE-MÉLIE PÉPIN

Que le taux de remboursement du kilométrage soit le même que celui du Centre de services scolaire, soit 0,61 \$ en 2022-2023, et suive l'évolution annuelle du CSS;

Que le taux de remboursement additionnel pour covoiturage soit de 0,25 \$;

Que le taux de remboursement pour frais de gardiennage soit augmenté à 30 \$ et que, sous réserve de pièce justificative, des frais additionnels puissent être remboursés sur autorisation du comité exécutif du comité de parents;

Que cette résolution soit transmise au CSS pour modification du formulaire de demande de remboursement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2022

CP-070223-03

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN COULOMBE ET APPUYÉ PAR JESSICA GERMAIN

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2022

Madame Ménaïk Bleau demande de corriger un terme aux procès-verbaux à la page 4, elle nous enverra un courriel pour demander la correction.

9. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

Un courriel a été envoyé à tous les parents de la part du RCPAQ.

10. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES

Les parents peuvent se prononcer sur divers sujets qui leur tiennent à cœur.

Mme Marie-Lise Tolley-Bruneau se questionne sur une semaine de relâche à l'automne comme dans certaines écoles privées de la région.

Mme Allard avise que les parents peuvent s'inscrire à un autre service de garde si cette école a des places disponibles.

M. Daniel Dupont dit que d'avoir une semaine supplémentaire de congé à l'automne serait très problématique pour la moyenne des parents.

Dans un Centre de services scolaire, ce n'est pas une demande réaliste pour les parents qui sont sur le marché du travail.

M. Christian Coulombe demande pourquoi les écoles ne sont pas fermées quand elles devraient l'être parfois, quand il y a des tempêtes. On explique qu'il y a deux personnes qui prennent la décision de fermer avant 6 h du matin. Il y a débat sur quels devraient être les balises à prendre en considération pour décider si on va fermer les écoles.

M. Daniel Ricard se demande pourquoi, lors de la dernière tempête, les écoles du CSS du Chemin-du-Roy étaient toutes ouvertes alors que les autres autour de Trois-Rivières étaient fermées. Pourtant, les conditions météo et l'état des routes étaient pires sur le territoire du CSS Chemin-du-Roy que dans tous les CSS autour (selon le site

quebec511.info). Il serait intéressant de connaître quels sont les critères considérés menant à la fermeture ou pas lors des tempêtes.

M. Daniel Lamer informe qu'une collecte de fonds a été faite à son école. Un enseignant est décédé, qui était très impliqué auprès de la vie étudiante et de l'école et la réussite des élèves lui tenait à cœur. La santé mentale est importante. La valorisation des enseignants et la bienveillance envers nos équipes sont très importantes.

M. Patrick Hamel dit qu'ils ont réussi à mobiliser 77 parents pour s'impliquer à l'école alternative Freinet.

Mme Ménaïk Bleau a demandé à son CE : son école fait des ateliers culinaires avec les enfants, zoothérapie avec la TES, composteur à l'école dorénavant.

Mme Champagne nous dit que l'école le Tremplin avait beaucoup d'élèves pour faire des collations pour les enfants qui en ont besoin. Les élèves vont maintenant au Fond Communautaire des Chenaux pour faire les collations.

M. Daniel Ricard souligne qu'étant donné qu'il y a des budgets pour les sorties éducatives qui n'ont pas été utilisés lors des 2 dernières années à cause des mesures sanitaires, pour cette année, à l'école Sainte-Thérèse, il n'y aura pas de campagne de financement et les sorties éducatives seront gratuites pour tous les élèves.

L'Académie les Estacades a récupéré des radios pour les offrir aux étudiants en communication.

11. RAPPORTS

11.1 du trésorier

Mme Ravary nous indique que nous avons enfin accès au compte : 6 084,80 \$ en banque.

Il restera 4 191 \$ après les demandes de remboursement de ce soir.

11.2 d'un administrateur du CA du Centre de services scolaire

- Entente sur le remplaçant lorsqu'il y a des enseignants absents.
- Image de marque du CSS du Chemin-du-Roy pour la rétention du personnel.
- Un comité avait été mis en place pour l'élaboration du PEVR.

11.3 d'un administrateur du CA du RCPAQ

Prochain CA le 16 février 2023.

11.4 de la responsable du comité EHDAA

- Mme Mélissa Larose explique qu'il y aura possiblement un sous-comité qui accompagnera les parents dans les présentations de plans d'intervention.
- Les recommandations du CCSEHDAA seront écrites pour donner des balises pour ce sous-comité pilote après la rencontre du mois de mars.
- PEVR : le CCSEHDAA doit aussi donner ses commentaires, car il y va de la réussite des enfants.

11.5 de la responsable du contenu Web <https://www.facebook.com/cp.csduroy/>

Aucune nouvelle encore de la part de la responsable. Vérifier si l'ancien responsable a donné les accès.

11.6 d'un représentant d'un des comités (transport, culturel, révision d'une décision)

Représentant absent.

11.7 Comité calendrier

Aucune rencontre encore, retour en mars.

11.8 Comité accueil et intégration

Aucune rencontre.

CP-070223-04 IL EST PROPOSÉ PAR MÉNAÏK BLEAU ET APPUYÉ PAR MARIE-MÉLIE PÉPIN

Que les rapports soient adoptés en blocs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.


13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-070223-05 IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN COULOMBE ET APPUYÉ PAR SHANA MYRIAM RAVARY QUE LA SÉANCE SOIT LEVÉE À 21 H 41.

La prochaine séance se tiendra le 7 mars 2023 à 19 h 30, à la cafétéria de l'école Chavigny, à Trois-Rivières.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Présidente


Secrétaire suppléante